HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2016, Université du Havre. hceres-02037839

HAL Id: hceres-02037839

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037839v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Géographie-Aménagement

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, mémoires, espaces et société

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Géographie-Aménagement* de l'Université du Havre constitue un cursus répondant aux objectifs classiques de la géographie. Elle répond à un objectif de formation dans ce champ disciplinaire qui allie connaissances générales du monde contemporain, de ses dynamiques, de ses composantes à la fois naturelles, politiques, socio-culturelles et économiques, mais aussi acquisition de méthodes et de techniques d'analyse cartographique et spatiale. C'est une formation académique classique.

Cette formation intègre des enseignements variés, à la fois théoriques et techniques dans le domaine du traitement des données spatialisées et de la représentation cartographique. En outre, elle offre des possibilités de spécialisation, notamment vers le parcours *Aménagement de l'espace et urbanisme*.

Le cursus permet de prétendre ensuite poursuivre dans d'autres formations plus techniques ou spécialisées que ce soit en environnement ou en aménagement et urbanisme. Comme dans la plupart des licences, les passerelles et les possibilités de changement d'orientation sont possibles au sortir du premier semestre de la première année. Le choix au sein de la licence peut permettre des réorientations vers l'*Histoire* ou la *Sociologie* avec lesquels les parcours de première année (L1) sont bidisciplinaires. En deuxième année (L2), le troisième parcours en *Aménagement de l'espace et urbanisme* est proposé. L'étudiant peut soit garder son parcours, soit opter pour ce troisième parcours. Le cursus est conçu d'une manière permettant à l'étudiant de modifier son choix de parcours ou de changer de mention.

Les compétences techniques en géomatique et en traitement de données spatialisées sont acquises progressivement au cours du cursus de la licence.

Synthèse de l'évaluation

Dans le cadre d'un cursus général de licence et en s'adaptant à la fois à la demande en formation mais aussi à la faiblesse des effectifs en relation avec le bassin de recrutement, les concepteurs de la formation ont construit un ensemble cohérent qui allie formation générale et possibilité de spécialisation pour les étudiants. La licence de Sciences humaines et sociales (SHS) mention *Géographie-Aménagement* est construite autour d'objectifs raisonnables et progressifs intégrant à la fois des enseignements théoriques et des enseignements méthodologiques et techniques spécifiques au domaine de la géographie et de l'aménagement, notamment en statistiques, en cartographie, etc. Cet enseignement est progressif de la première à la troisième année.

Avec le parcours *Aménagement de l'espace et urbanisme*, la formation affiche une spécialisation dès la deuxième année. En troisième année (L3), l'étudiant progresse dans la spécialisation et approfondit ses connaissances méthodologique et thématique acquises dans les semestres précédents. A l'issue de la licence, l'étudiant peut intégrer la vie professionnelle dans les métiers de l'aménagement ou de l'enseignement, il peut aussi poursuivre ses études en master pour une professionnalisation de haut niveau ou pour entreprendre des études doctorales.

Points forts :

- Une conformité du cursus permettant à l'étudiant d'acquérir des bases solides et de pouvoir changer d'établissement avec des acquis aussi bien techniques que théoriques.
- Une mise en évidence des particularités du monde local et de son organisation socio-économique dans son ouverture sur le monde maritime.

- Un enseignement des langues, classiquement proposé dans le cursus de la formation, mais avec une offre importante (11 langues).

Points faibles

- L'immersion dans le monde professionnel et les initiatives individuelles de stage ne sont pas valorisées pour permettre à l'étudiant de bénéficier de bonus au titre de ces expériences.
- Un taux de réussite faible et des effectifs très réduits en L3.
- Un manque de suivi des diplômés et une absence de stratégie de communication qui nuit à la formation en termes d'affichage.

Recommandations

La licence pourrait nettement gagner en attractivité si elle cherchait à développer plus des liens avec le tissu socio-économique local. L'ambition affichée de développer l'internationalisation pourrait passer par la construction de partenariats avec des universités sans doute situées dans des configurations similaires (Hambourg, Rotterdam, etc.). Cela nécessite sans doute qu'une telle stratégie soit envisagée et appuyée au niveau de l'université. Il faudrait également diversifier et renforcer les pratiques du numérique notamment pour le parcours *Aménagement de l'espace et urbanisme*.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Eu égard au champ disciplinaire et au panel des connaissances apportées, à l'issue de la licence, l'étudiant peut intégrer la vie professionnelle dans les métiers de l'aménagement ou de l'enseignement (master enseignement), il peut aussi poursuivre ses études en master. La question de l'adéquation spécifique au marché local des masters pourrait être préparée et ce en vue de rassurer les étudiants dans leur devenir mais aussi afin de renforcer la cohérence de la formation sur le plan local. La formation adopte une approche bidisciplinaire (une mention + un parcours). Dès la première année l'étudiant choisit un des deux parcours proposés (*Histoire* ou *Sociologie*). En deuxième année un troisième parcours (*Aménagement de l'espace et urbanisme*) est proposé. L'étudiant peut soit garder son parcours, soit opter pour le troisième parcours (90 % des étudiants inscrits en mention *Géographie-Aménagement* rejoignent ce parcours). Le cursus est conçu d'une manière permettant à l'étudiant de modifier son choix de parcours ou de changer de mention.
Environnement de la formation	La licence *Géographie-Aménagement* est intégrée à un cursus plus large, ce qui donne toute possibilité de changer de spécialité en cours de formation et permet à l'étudiant de se construire une trajectoire totalement capable d'évoluer en fonction de ses propres aptitudes. La formation proposée est ouverte à la collaboration avec les formations des autres universités voisines, celle de Rouen et celle de Caen. Les enseignants de la licence sont également chercheurs dans l'équipe IDEES-Le Havre de l'UMR 6266 IDEES (Unité mixte de recherche, Université/ Centre national de la Recherche scientifique, Identités et Différenciation des Espaces, de l'Environnement et des Sociétés). En fonction des disciplines, l'équipe pédagogique s'inscrit dans le périmètre de deux écoles doctorales, l'une tournée vers le domaine regroupant les thématiques « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage », l'autre concernant les thématiques « Hommes, Société, Risques et Territoire ». La seconde regroupe la Géographie-Aménagement, les Sciences de l'éducation, la Psychologie, la Sociologie et les Sciences du sport. Un effort est accompli pour établir des liens avec le monde socio-économique local et territorial : la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Ville du Havre, le Port du Havre, etc. C'est sans doute dans cette direction qu'il faut encourager l'équipe à accentuer ses efforts, afin de permettre la mise en compréhension du fonctionnement des dynamiques territoriales locales, qui en Normandie, s'articule depuis le local *stricto*

	sensu (EPCI, établissements publics de coopération intercommunale, PNR, Parc naturel régional, etc.) jusqu'au système mondialisé à travers notamment les infrastructures portuaires et économiques, notamment le tissu industriel.
Equipe pédagogique	Dans l'équipe pédagogique, composée de 10 Maîtres de conférences (MCF) et de trois Professeurs des universités (PU), les spécialités sont réparties de telle façon que le panel des contenus soit équilibré. En outre, il semble qu'en plus des enseignements, les enseignants-chercheurs accomplissent des missions de pilotage de la formation, de coaching des étudiants, de communication, etc. La part des intervenants professionnels (cinq professionnels de différents organismes) pourrait utilement permettre le va-et-vient concret entre le tissu socio-économique et le monde de la formation, en réponse à l'objectif de rendre plus performante la formation. Le parcours *Aménagement de l'espace et urbanisme* est celui qui sollicite le plus d'intervenants extérieurs.
Effectifs et résultats	Les effectifs de la licence sont de toute évidence en progression au cours des cinq années écoulées, de 10 à 55 étudiants en première année (L1), de 7 à 23 en deuxième année (L2), de 8 à 22 étudiants en troisième année (L3). Les filières d'origine des étudiants en L1 ne sont pas indiquées. En L3, on observe le départ de quelques étudiants (2 à 6) vers d'autres formations, et l'arrivée de quelques autres (2 à 3) venant d'autres formations. Cette mobilité dans les deux sens (entrant et sortant) est facilitée par l'organisation des cursus proposés. Si le taux de réussite reste faible en L1, il atteint 100 % en L3 (2013-2014). Le taux de réussite faible en L1 peut s'expliquer en partie par l'absence de sélection à l'entrée de cette formation. Le nombre d'Erasmus – étudiants européens venant ou étudiants de la formation effectuant un semestre en Europe – n'est pas précisé.

Place de la recherche	Comme évoqué plus haut, l'équipe enseignante est intégrée essentiellement à l'équipe IDEES-Le Havre de l'UMR 6266 IDEES. L'importance des modules à caractère méthodologique laisse supposer un apport de connaissances scientifiques. Au deuxième semestre de la troisième année, un cours magistral est consacré à la recherche-action, ce qu'il convient d'encourager significativement. En revanche, il n'est pas réellement fait mention de travaux impliquant les étudiants dans la vie du laboratoire. De même, les étudiants ne semblent pas invités à organiser des manifestations à caractère scientifique. La pratique de réalisation de travaux de recherche encadrée par les archives municipales est à encourager.
Place de la professionnalisation	La formation semble faire une place notable à la professionnalisation et il convient de développer significativement ces échanges en laissant à la fois la place à l'immersion des étudiants dans le tissu local (entreprises, organismes publics, etc.) ainsi qu'en favorisant l'intervention de professionnels dans le cursus. On note l'intégration d'un stage obligatoire de trois semaines pour les étudiants du parcours *Aménagement de l'espace et urbanisme*.
Place des projets et stages	La formation n'impose pas de stage, pas plus d'ailleurs que la plupart des licences en France. En revanche, il faut signaler, qu'ici le stage est possible pour les étudiants du parcours *Aménagement de l'espace et urbanisme*. Mais il ne semble pas pris en compte pour l'obtention du diplôme.
Place de l'international	Il semble que cette question soit encore peu développée par l'équipe pédagogique. Sur la période 2010-2014 seuls trois étudiants de la licence *Géographie-Aménagement* ont effectué un séjour à l'étranger. Comme évoqué plus haut, on n'a aucune mention des échanges Erasmus. Il semble que l'équipe pédagogique est consciente du rôle de l'international dans l'amélioration de l'attractivité de la formation, mais aucune action concrète n'est envisagée pour l'instant.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Comme dans la plupart des licences, les passerelles et les possibilités de changement d'orientation sont possibles au sortir du premier semestre de la première année. Le choix au sein de la licence peut permettre des réorientations vers l'*Histoire* ou la *Sociologie*. En deuxième année le troisième parcours *Aménagement de l'espace et urbanisme*, est proposé. L'étudiant peut soit garder son parcours, soit opter pour le troisième parcours. Le cursus est conçu d'une manière permettant à l'étudiant de modifier son choix de parcours ou de changer de mention. La licence accueille des étudiants via le dispositif Campus France. En outre, un dispositif d'aide à la réussite, destiné essentiellement aux bacheliers de l'enseignement technique ou professionnel, permet aussi d'intégrer aussi des étudiants venant des filières techniques.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement des langues est classiquement proposé dans le cursus de la formation, avec une offre importante (11 langues). Pour le numérique, les enseignements en statistiques, ainsi qu'en cartographie automatique, en photo-interprétation et en SIG (système d'information géographique) sont effectués à l'aide de matériel informatique. La plateforme d'espace numérique interactif EUREKA commune à de nombreux établissements de Normandie (Institut national des sciences appliquées - INSA, Ecole nationale supérieure d'Ingénieurs de Caen - ENSICAEN et les universités de Caen, de Rouen et du Havre) est amplement utilisée. Elle est devenue un outil indispensable de l'enseignement interactif. L'enseignement est essentiellement en présentiel, la plateforme Eureka est utilisée comme simple outil de mise en ligne de documents. A l'heure actuelle, aucun enseignement de la formation n'est médiatisé par des outils numériques. Les modalités d'enseignement restent classiques, elles s'articulent essentiellement autours des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD). Il semble que la formation dispose d'un équipement informatique correct. Les enseignements des TIC (technologies de l'information et de la communication) sont focalisés principalement sur l'usage des outils spécifiques (bases de données spécialisées, logiciels de statistiques, SGBDR - système de gestion de base de données relationnelle, etc.) Des réflexions sur l'usage pédagogique du numérique sont en cours.
Evaluation des étudiants	L'enseignement donne lieu à des formes d'évaluation variées, production de devoirs surveillés, exercices pratiques, rapports et dossiers impliquant un suivi des encadrants. L'évaluation des enseignements et des formations se réalise par semestre avec un questionnaire disponible en ligne à travers l'Espace Numérique de Travail (ENT) des étudiants. On ne dispose pas d'information spécifique sur les dispositifs particuliers de suivi de l'acquisition des compétences. Des travaux particuliers comme le « dossier d'initiation à la recherche » pourraient être utilisés pour évaluer l'acquisition des compétences transversale (utilisation d'un SGBD, traitement statistique des données, etc.)
Suivi de l'acquisition des compétences	Un dossier est fourni aux étudiants pour définir les compétences visées, à la fois d'un point de vue théorique et pratique. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) permet aussi de préciser les objectifs visés en termes d'insertion professionnelle.
Suivi des diplômés	La formation n'a pas de dispositif spécifique pour le suivi de ses diplômés. Quelques enquêtes isolées ont été réalisées, mais le faible taux de répondants ne permet pas d'en tirer des conclusions réellement pertinentes. Il faut reconnaitre qu'il est en général difficile d'effectuer un suivi des étudiants de licence. Il ne semble guère y avoir de liens entre la licence et les services de l'université chargés de ce genre de tâche, dont les enquêtes semblent souvent beaucoup trop générales pour être utilisées.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'université s'est dotée de conseils dits de perfectionnement mais dans lesquels n'entrent pas de membres qui lui soient extérieurs et notamment des représentants du tissu socio-économique et socio-politique local. Ceci ne dénote pas par rapport à ce qui se pratique dans la plupart des établissements français.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.